

Cinq clés pour mieux comprendre le lock-out

TÉLÉ AUJOURD'HUI

18:15	en direct	BASKET
SPORT +	EUROLIGUE	CSKA Moscou - Malaga 1h45
20:00	en direct	BASKET
SPORT +	EUROLIGUE	Olympiakos - Nancy 1h45
20:35	en direct	FOOTBALL
Direct8	AMICAL DAMES	France - Uruguay 2h10
20:45	en différé	FOOTBALL
+ SPORT	MONDIAL 2014	Colombie - Argentine 1h35
21:45	en différé	BASKET
SPORT +	EUROLIGUE	Vitoria - Bilbao 2h
22:20	rediffusion	FOOTBALL
+ SPORT	DOCUMENTAIRE	Messi : l'intégrale 1h15

Après la décision lundi des représentants des joueurs de rejeter la dernière proposition de la NBA pour sortir du lock-out, la saison entière est menacée.

1 Qu'est-ce que le lock-out ?
Il s'agit d'une grève patronale lancée par les propriétaires des 30 franchises NBA. Il implique notamment que les joueurs ne sont plus payés et ne peuvent plus avoir de contacts avec leurs dirigeants.

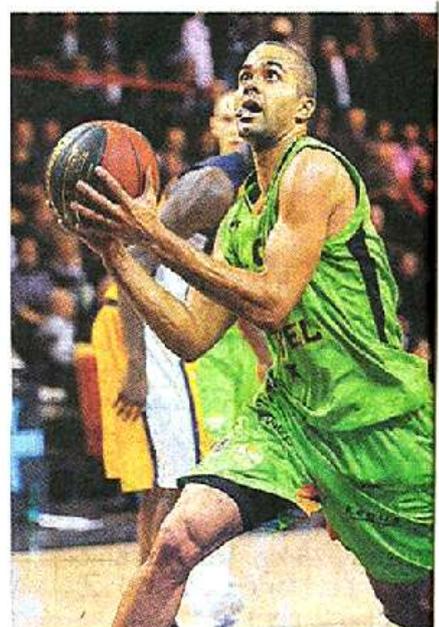
2 Pourquoi l'impasse ?
La NBA génère des revenus annuels d'environ 4 milliards de dollars (3,4 milliards d'euros). Malgré cela, sa situation financière reste précaire : ses pertes sont estimées à 300 millions de dollars (219 M€) sur la saison écoulée. Les propriétaires affirment que 22 des 30 clubs perdent de l'argent et veulent un système qui permette aux petits clubs de rester compétitifs.

3 Sur quoi joueurs et propriétaires s'opposent-ils ?
Ce conflit porte sur deux points principaux : le partage des 4 milliards de revenus annuels, et les modalités de plafonnement de la masse salariale des clubs (salary cap). Dans la précédente convention, les joueurs touchaient 57 % des revenus, une part que les propriétaires souhaitent réduire. La NBA entend également imposer un plafond salarial fixe et des contrats non garantis, à durée plus brève.

4 Que va-t-il se passer ?
La première étape sera pour les joueurs de tenter d'obtenir des tribunaux qu'ils déclarent le lock-out illégal. Pour ce faire, ils ont engagé deux avocats de renom qui ont œuvré dans le conflit ayant touché la Ligue de football américain.

5 La saison peut-elle encore démarrer ?
Le processus juridique peut durer des mois. Mais les joueurs et les di-

rigents peuvent, pendant ce temps, continuer à négocier et parvenir à un accord. La dernière offre de la NBA prévoyait une saison limitée à 72 matches au lieu de 82, qui aurait débuté le 15 décembre. Cette solution paraît désormais caduque et une vraie menace pèse sur la saison entière. Mais un accord reste envisageable, car une annulation totale aurait pour conséquence d'énormes pertes financières pour les joueurs et les clubs.



Tony Parker n'est pas près de quitter l'ASVEL pour retourner à San Antonio.

